

Maître d'ouvrage :



Marché public de travaux

*Marché à procédure adaptée selon les articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la
Commande Publique*

**TRAVAUX DE RESTAURATION DES ROSELIÈRES RIVULAIRES
DU LAC DU BOURGET**

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

ACTE D'ENGAGEMENT

Acheteur et Maître d'ouvrage :

Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie

Bâtiment Le Prieuré

165, Route de Chambéry

73370 LE BOURGET-DU-LAC

Objet du marché :

La présente consultation concerne la restauration des roselières de la rive sud du lac du Bourget sur la commune du Bourget du Lac et comprend les éléments suivants :

- travaux forestiers : débroussaillage, élagage et abattages dans l'emprise des travaux y compris accès ;
- Débroussaillage manuel des massifs de renouée du Japon ;
- Traitement des massifs de renouée par inversement des horizons ;
- Restauration de l'étang des butors par surcreusement et évacuation des matériaux excédentaires ;
- Remise en état du site.

Les travaux sont portés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie.

Mode de passation et forme de marché :

Marché public de travaux à procédure adaptée selon les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Maîtrise d'œuvre :

Natura Scop

30 avenue de Zelzate

07200 AUBENAS

Représentée par : Virgile BENOIT

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : CONTRACTANT	4
ARTICLE 2 : PRIX	7
ARTICLE 3 : DELAIS	8
ARTICLE 4 : PAIEMENT	9
ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE	9
ARTICLE 6 : SIGNATURE	10

ARTICLE 1 : CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article « pièces contractuelles » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG-Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M.....

Agissant en qualité de.....

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse.....

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE.....

Numéro de TVA intracommunautaire.....

engage la société
sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse.....

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE.....

Numéro de TVA intracommunautaire.....

Le mandataire (Candidat groupé),

M.....

Agissant en qualité de.....

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse.....

.....

.....

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE.....

Numéro de TVA intracommunautaire.....

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(En cas de groupement conjoint, joindre IMPERATIVEMENT à l'Acte d'Engagement un tableau indiquant le montant et la répartition des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter).

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Le co-contractant (membre du groupement)¹,

M.....

Agissant en qualité de.....

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse.....

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE.....

Numéro de TVA intracommunautaire.....

S'engage, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

En cas de groupement conjoint, joindre IMPERATIVEMENT à l'Acte d'Engagement un tableau indiquant le montant et la répartition des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

ARTICLE 2 : PRIX

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.2. du C.C.A.P.
Les travaux définis au C.C.A.P. concernent un marché à lot unique.

Les travaux, objet du présent marché, sont réglés par application des prix unitaires fixés au bordereau des prix unitaires (B.P.U.), aux quantités réellement réalisées, sachant que le montant estimatif des travaux tel qu'il résulte du détail quantitatif estimatif (D.Q.E.) s'établit à :

Solution de base :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC :Euros
- Soit en lettres :
-

Les variantes ne sont pas autorisées.

Déclaration de sous-traitance : Fourniture d'une annexe de sous-traitance cerfa « DC4 »

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations so us-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) :Euros
- Montant TTC :Euros
- Soit en lettres :
-
-

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

<i>Nature de la prestation</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TVA</i>	<i>Montant TTC</i>
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de Euros T.T.C., soit en lettres

ARTICLE 3 : DELAIS

Le délai plafond d'exécution du marché (y compris phase préparatoire) est de 3 mois. **Les travaux doivent se dérouler entre mi-août et mi-février pour respecter les enjeux écologiques du site.**

Délai proposé par l'entreprise :

Ces délais partent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire du lot concerné de commencer en premier l'exécution des travaux lui incombant.

Ce délai et la période d'intervention doivent prendre en compte les exigences fixées dans le CCTP et le CCAP.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de* :.....
pour les prestations suivantes :.....
Etablissement :
Numéro de compte :..... Clé :.....
Code banque :..... Code guichet :.....

- *Ouvert au nom de* :.....
pour les prestations suivantes :.....
Etablissement :
Numéro de compte :..... Clé :.....
Code banque :..... Code guichet :.....

- *Ouvert au nom de* :.....
pour les prestations suivantes :.....
Etablissement :
Numéro de compte :..... Clé :.....
Code banque :..... Code guichet :.....

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Conformément à l'article 5.2 du C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées

- refusent de percevoir l'avance forfaitaire
 acceptent de percevoir l'avance forfaitaire

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat n'ayant coché aucune de ces deux cases est réputé renoncer au bénéfice de l'avance forfaitaire.

ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

<i>Classification principale</i>	<i>Code</i>
Travaux de terrassement	45112500-0
Travaux de débroussaillage	45111220-6
Services d'abattage d'arbres	77211400-6

ARTICLE 6 : SIGNATURE

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LA PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ

*Est acceptée la présente offre ² pour
valoir
acte d'engagement*

A

Le

**Signature de la personne responsable
du marché en date du**

Emmanuel De Guillebon
Président

Le montant du marché est accepté pour la somme de :

Montant HT :

TVA 20 % :

Montant TTC :

Date d'effet du marché :

Date et heure de réception de la notification par le titulaire (accusé de réception par messagerie électronique) :

² Préciser la ou les variantes à retenir dans ce marché

ACTE SPECIAL

En cas de sous-traitance, le titulaire fournira un formulaire DC4 pour chaque sous-traitant envisagé ainsi que les documents indiqués dans le règlement de consultation (RC).